Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bouillé - Tome I

Bouillé, vill., c^ne^ de *Torcé,* à 1 kil. N. du bourg. — *Cass.* — Le nom est de forme gallo-romaine. Des sarcophages en pierre ont été trouvés à la croix Ponteau. La vallée où le château était situé, entre les buttes de Viviers au S. et celles de Voutré au N., donne naissance à des cours d'eau dont les uns s'en vont à l'Erve, les autres à la Veigre. Bouillé est au point de séparation des deux bassins. Les ruines, qui couvrent aujourd'hui un espace de plusieurs hectares présentent encore quelques parties intéressantes : le vieux logis, simples servitudes du château probablement ; la grosse tour avec ses sous-sols voûtés ; la chapelle ou crypte à demi enterrée ; la tour du trésor, en style de la renaissance, bel échantillon de ce qu'était le dernier château, bâti de 1490 à 1510. Entre ces édifices plus ou moins ruineux, les fondations des bâtiments principaux s'enchevêtrent dans tous les sens, et, quoiqu'on ne puisse plus reconstituer leur ensemble, laissent l'impression d'une des plus regrettables dévastations commencée par les éléments et achevée par les hommes. Les textes seuls peuvent aujourd'hui faire parler ces ruines et ces décombres. Le marquis de Quatrebarbes décrit ainsi le domaine et le château tels qu'il les avait vus au milieu du XVIIe siècle : « La terre de Bouillé est de si grande étendue, qu'outre la forest de Charnie que l'on voit du château de Bouillé, elle est composée des seigneuries de sept ou huit paroisses et enrichie de soixante métairies situées dans la vallée d'Évron (de l'Erve ?), le meilleur pays du Maine ; lesquels lieux sont tous bâtis comme des maisons de noblesse et accompagnés de bois de futaye. Le château et le bourg de Bouillé furent brûlés au moment de la guerre des Anglois, ce qui força Foucquet de Bouillé et Jeanne de Boisgamats, sa femme, à se réfugier dans la ville de Laval et à demeurer pendant quelque temps, tantôt dans une maison de la rue de Rivière, tantôt au Boisgamaz. Le château de Bouillé, augmenté successivement, ressembloit plutôt à une ville qu'à une maison particulière ; aussi l'incendie dont nous venons de parler, força à le rebâtir et à en faire une des plus belles maisons du royaume ». — « Le château, écrit-on en 1689, est composé d'un entier corps de logis, où il y a plusieurs accompagnements et logements de salles basses et hautes, chambres et antichambres, cabinets, cuisines, offices, caves au-dessous, une chapelle au bout dudit accompagnement, une grande cour close de murailles, trois cours aux environs d'icelle ; écuries, terrasses, portes cochères, ponts-levis et planchettes et fossés revêtus de fortes murailles ; une basse-cour composée de plusieurs bâtimens et écuries, granges et étables ; tous lesdits bâtimens couverts d'ardoises ; jardins, vergers et issues joignant ledit château ; trois avenues revêtues de bois de haute futaye ; deux jeunes bois de haute futaye proche les avenues, nommés les *Semés,* » contenant environ trois arpens, au milieu desquels est un bâtiment logeable avec une chapelle, nommée la chapelle du *Semé,* fondée sous le nom de Saint-René ; — le domaine de 200 journaux de terre labourable et six vingts hommées de pré ; les bois de haute futaie et taillis de la Charnie, contenant plus de 2 000 arpens et 700 arpens de landes. » L'aveu de 1768 ne fait guère que copier ce qui précède ; il mentionne seulement les trois tours qui sont au circuit de la grande tour ; puis, ajoute-t-il, « dans la grande Charnie est renfermé un endroit nommé la Meute, bâti par les anciens seigneurs de Bouillé pour un relais de chasse, servant actuellement de logement à un fermier, et une ancienne chapelle sous l'invocation de Saint-Hubert, enfin quelques vestiges d'anciennes masures… Dans la grande Charnie encore est l'emplacement du fourneau à fer de Saint-Nicolas, de l'étang, bourbiers, halles du fourneau, et le champ dépendant de la chapelle Saint-Nicolas ». — Sur la carte de Jaillot (1706), le château est figuré avec une enceinte et quatre tours, chapelle à l'O., deux avenues, l'une rejoignant la route d'Évron au Mans, l'autre se rendant au S.-E. à une habitation nommée le Pont. — Davelu dit seulement : « Ancien château qui est assez délabré, quoiqu'il paraisse avoir été beau

autrefois, avec des avenues et une chapelle ».

Enfin M. Gérault, qui peut avoir recueilli de témoins oculaires des données exactes sur la disposition générale du château avant sa démolition, nous apprend « qu'il était flanqué de quatre tours ; sur le milieu de l'édifice s'élevait une lanterne octogone à la hauteur de 20 m. ; on y montait par un escalier en pierre. La cour, située à l'occident et grande de 50 ares, avait une tour à chacune de ses extrémités. Il existait au centre de la cour des caves destinées à conserver les munitions de guerre, s'il faut en croire la tradition. La tour qu'on aperçoit encore et la seule qui ait échappé à la destruction, se nommait *tour du Trésor* (c'est-à-dire des archives). Les murailles ou remparts crénelés étaient entourés de douves et l'entrée de l'enceinte défendue par un pont-levis. Il ne reste plus qu'un pan de mur du vieux château, remplacé depuis quelques années par une maison bourgeoise. » M. Tancrède Abraham dit qu'il s'y conserve un tableau peint sur bois de quelque mérite.

Le seigneur avait droit de haute, moyenne et basse justice ; l'érection en marquisat n'a jamais été enregistrée. Les seigneurs de Bouillé avaient un caveau dans la chapelle du transept de l'église de Torcé, au côté de l'épître. Me Jean de Bouillé, prêtre, seigneur de la Raguenière, en Saint-Denis-d' Orques, fonda, en 1496, un bénéfice de quatre messes par semaine, doté de 40 ℔ de rente, dans la chapelle Saint-Nicolas du château de Bouillé : *in capella B. Nicolai, confessoris, in manerio de Bouillé noviter ædificata* ; et une autre chapellenie de deux messes au château de la Raguenière. Le décret épiscopal est du 12 septembre 1497. Les deux fondations sont reconnues par Louis XII comme spécialement faites pour les membres de la famille de Bouillé qui, ayant suivi Charles VIII en Italie, « estoient demeurés ou décédés au royaume de Naples. La chapelle de Saint-Adrien, dotée en 1485 et desservie dans l'église paroissiale, ainsi que celles de la Lande et de la Glardière, en Voutré, furent transférées dans le nouveau sanctuaire. Il y avait aussi une chapelle de Saint-René en dehors de l'enceinte du château. Parmi les chapelains, je signalerai : Charles de *Bouillé,* 1568. — Henri de *Beth,* † 1690. — Jean *Gourfaleur,* curé de Notre-Dame de Dampierre, 1704, † 1719. — Éléazar *Guérin,* du diocèse de Vannes, 1719. — Ch. *Fontaine,* du diocèse du Mans, chanoine de Saint-Benoît de Paris, 1734.

Seigneurs : Jean de Bouillé, veuf de Marie de Tigné, épousa Jeanne de la Vaucelle, dont naquit Fouquet de B., marié en 1420 avec Jeanne du Boisgamats. — Louis de B., chevalier, fonda la chapelle de Saint-Adrien en l'église de Torcé, 1485. — Jean de B. épouse, en 1498, Madeleine Le Maire, fille du seigneur de Mézangers ; on le trouve parmi les héritiers de René de la Vaucelle, seigneur d'Audray, en Beaulieu ; il déclare que lui et ses prédécesseurs ont toujours fait « leur principale demeurance en la maison de Bouillé. » — François de B. avait succédé à son père en 1510 ; il est qualifié chevalier en 1525 ; Marguerite de la Jaille, sa veuve, vivait en 1541. — René de B., fils unique, fut comte de Créance par suite de son mariage avec Jacquine d'Estouteville ; il fit plusieurs emprunts au Chapitre du Mans, en 1560, 1561. — René de B., fils aîné, joua un grand rôle dans les guerres du temps (V. son art.). Renée de Laval, sa femme, fille de Pierre de L., seigneur de Lezay, qui lui survécut, a sa tombe dans l'église de Mézangers avec cette inscription : « Cy gist haulte et puissante madame Renée de Laval, veuve de hault et puissant messire René de Bouillé, seigneur dudit lieu, du Rocher en Mezangé, comte de Créance, chevalier des deux ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, conseiller en ses conseils d'Estat et privé ; laquelle décéda le 18 juin 1615. Priez Dieu pour son âme ». — René de Bouillé, fils aîné, fit ériger la terre de Bouillé en marquisat ou, du moins, prit le nom de marquis de Bouillé. On le nommait dans le pays « le grand roi de la Charnie ». Marié d'abord à Marthe de Beaumanoir, puis à Mlle de la Guiche de Saint-Géran, il vivait encore en 1644. — Éléonore-Renée de Bouillé, seule héritière d'une immense fortune, épousa, en 1644, Henri de Daillon, marquis d'Illiers, fils du comte du Lude, dont elle n'eut point d'enfants. Ses goûts l'éloignèrent toujours de la cour, où son rang lui donnait entrée ; elle ne se plaisait que dans ses terres, avec ses chevaux et ses chiens à courre les cerfs et les chevreuils de la Charnie ; elle y mourut, en 1681, dans sa résidence de la Meute, et fut inhumée dans le caveau de l'église de Torcé. Elle laissait le reste de sa

fortune, Bouillé spécialement, aux petits-enfants d'Urbain de Bouillé, son oncle. Celui-ci était mort à Grazay en 1655, laissant d'Anne de Feschal, Philippe de B., comte de Créance, seigneur de Champfleury, qui eut un fils et une fille, Anne-Louise, victime trop docile du rapt de ce damné de Pomenars, dont les histoires défrayèrent la ville et la cour, Jacques-Philippe de Charnacé, qu'elle épousa ensuite, eut d'autres disgrâces ; la fortune des Bouillé, déjà obérée à la mort de la marquise du Lude, fut de plus en plus compromise ; Bouillé vendu d'abord (1684) au duc de Conti par un acte que la princesse de Conti révoqua, fut définitivement acquis par M. Jean-Louis Portail, chevalier, seigneur de Vaudreuil, président à mortier au parlement de Paris, le 26 mars 1732. Une vente nationale du domaine divisé en dix-neuf lots eut lieu, le 1er messidor an II, sur Aglaé de Conflans de Rohan-Mont-bazon, héritier de Louis-Gabriel, marquis de Conflans, et d'Antoinette Portail. L'emplacement appartient aujourd'hui à l'hospice de Sillé et à sept ou huit particuliers. La Tour du trésor, achetée par M. Dauriac, employé à la Monnaie, a été donnée par lui à sa servante. — Un four à chaux, après avoir fonctionné pendant quelques années, est supprimé depuis 1855 environ.

Arch. nat., JJ. 232, f. 15 ; X/1a, 4 932, f. 505 ; R/5, 101 ; P. 427 et 1 334/b ; Q/1, 700. — Bibl. nat., Pièces orig., au mot *Bouillé* ; fds. fr. 4 365 et 8 202. — *Lib. fundat.,* t. II, f. 73-74 et 203-205. — Reg. par. et titres de fab. des paroisses citées. — *Comm. hist.,* t. I, p. 67. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. V, p. 233. — Gérault, *Essai sur Évron,* p. 235 et 301. — Baron de Wismes, *le Rocher de Mézangers.*